

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS - CCP 19303 94 K PARIS

Secrétariat

Tél.: 02.43.21.15.46

Fax : 02.43.80 72 53

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

A M. Joël Labat

Tête de liste **Est Décroissance 2014**
dans la circonscription de l'Est
aux élections européennes du 25 mai 2014

Lunéville, Montceau-les-Mines, Dijon, le 17 mai 2014

Objet : Prochaine mandature européenne.

Monsieur,

Vous êtes candidat aux prochaines élections européennes et chef de file de votre groupe. Si vous êtes élu et si plusieurs parlementaires de votre formation politique sont élus, vous serez amenés à traiter du problème du Sahara Occidental, pays occupé depuis 1975 par le Maroc. En effet, l'Union européenne a développé des rapports privilégiés avec le royaume marocain à travers divers accords de coopération.

L'association des Amis de la RASD existe depuis 1976. Elle s'est constituée pour défendre, en France, le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui. À ce titre, nous souhaitons connaître la position que vous adopterez sur les points qui concernent le Parlement européen eu égard au Sahara Occidental, et qui sont **développés dans l'annexe jointe**.

En voici le résumé :

- Pour faire suite au rapport Tannock adopté par le PE en octobre 2013, vous engagez-vous à suivre de près la situation des droits humains au Sahara Occidental, en participant ou en soutenant la constitution de missions d'observation parlementaires régulières ?
- Dans le même sens, agirez-vous pour que la « clause des droits de l'homme » que comporte l'accord d'association signé en 1996 entre l'Union européenne et le Maroc soit pleinement respectée, obligeant le Maroc à tenir ses engagements en matière de respect des droits humains ?
- Agirez-vous pour que le PE s'implique dans la campagne internationale de déminage au Sahara Occidental du « mur de la honte » toujours bordé de centaines de milliers de mines anti-personnel ?
- Agirez-vous pour que le droit du peuple sahraoui à disposer de ses ressources naturelles soit respecté, d'une part en exerçant la plus grande vigilance sur l'application de l'accord de pêche UE-Maroc (approuvé en décembre 2013 par le PE), accord illégal qui inclut les eaux du Sahara Occidental sans le consentement du peuple sahraoui ? D'autre part, en œuvrant pour que soit stoppées la prospection, l'exploitation et l'importation illégales des ressources naturelles du Sahara Occidental (pétrole, phosphate, sable, pêche, cultures maraîchères.) par les gouvernements et les firmes européennes ?

Nous souhaitons enfin savoir si vous envisagez de développer des actions en faveur du peuple sahraoui, par exemple en participant à l'Intergroupe « Paix pour le peuple sahraoui » constitué au sein du PE ?

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS - CCP 19303 94 K PARIS

Secrétariat

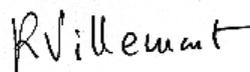
Tél.: 02.43.21.15.46

Fax : 02.43.80 72 53

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos questions et nos propositions, et espérant votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Régine VILLEMONT



Secrétaire Générale de l'AA RASD

Les représentants de l'Association des Amis de la RASD
dans la circonscription de l'Est auxquels vous pouvez répondre :

- Mohamed BENCHABANE mbenchaabane48@gmail.com

Membre du Conseil d'Administration

LUNEVILLE

- Colette FOURT colette.fourt@sfr.fr

MONTCEAU-LES-MINES

- Monique ROUSSEL monique.rousseau21@orange.fr

DIJON